



Erreur de compte pour prélèvement assurance decés

Par **TILOUCA**, le **03/11/2011** à **17:11**

Bonjour,

Ma banque m'a fait souscrire une assurance décès qui me coutait 7 € par mois. Cette assurance je n'y ai jamais preté attention.

Or la semaine dernière ma conseillère m'appelle pour me prévenir que sa direction lui demandait de prélever 250 € sur mon compte ; suite à une erreur de rib les 7 € de l'assurance décès avait été prélevé sur un mauvais compte et la personne réclamait son argent.

Que dois je faire ? La banque est elle en droit de me réclamer cette somme ?